

LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGLEMENTATION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comprendre le cadre réglementaire du promoteur Hlm

Cette formation a pour but de fournir un panorama d'ensemble de ce cadre réglementaire pour ceux dont les tâches professionnelles sont parfois focalisées sur un aspect de la MOA. Elle permet aussi de prendre la mesure des évolutions réglementaires au regard des mutations législatives et des exigences environnementales, notamment la RE2020 et l'économie circulaire.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations nouvellement recruté ou souhaitant une mise à jour des bases de la réglementation, adjoint technique, administratif ou financier, ou toute personne impliquée dans la maîtrise d'ouvrage souhaitant une vision globale.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › repérer le cadre et les impacts clés des réglementations techniques et environnementales
- › analyser les mutations législatives et réglementaires récentes et leurs impacts concrets pour les maîtres d'ouvrages
- › situer son rôle de manière précise dans le processus de décisions
- › identifier la relation contractuelle des différents prestataires
- › instaurer un dialogue efficace avec les autres intervenants et les décideurs.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques et phases participatives alterneront en suivant le déroulement chronologique d'une opération.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER ou Patrick JOUBERT, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 25 et 26 mars 2027 - Distanciel

les 15 et 16 novembre 2027 - Distanciel

les 18 et 19 novembre 2027 - Présentiel à Paris

les 18 et 19 novembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Quelles sont les règles et obligations du promoteur d'habitat social ?

- les acteurs du logement social
- les rôles et responsabilités de la maîtrise d'ouvrage
- la loi sur l'architecture, la loi MOP dans le code de la commande publique : quelle relation entre le maître d'ouvrage et l'architecte ?
- les obligations du bailleur social et du maître d'ouvrage de l'accession sociale
- les règles et principes du financement du logement locatif

Réglementation de l'urbanisme et de l'environnement

- le droit des sols et la constructibilité
- la réglementation de l'environnement et les autorisations spécifiques

Les procédures de l'acquisition foncière

- l'audit du foncier et le déroulé de l'acquisition foncière
- de la pleine propriété à la dissociation du foncier et de l'immobilier avec la mise en place du BRS
- les procédures administratives : expropriation, préemption...
- l'acquisition de patrimoine en VEFA
- La valorisation foncière

Le cadre réglementaire, technique et environnemental

- les principales règles techniques et exigences environnementales qui s'imposent au maître d'ouvrage
- les principes de l'économie circulaire et la gestion des produits, équipements, matériaux, déchets
- les spécificités des règles techniques de l'existant

Les marchés : quelle procédure pour quelle prestation ?

- les dispositions du Code de la commande publique
- les spécificités des marchés de maîtrise d'œuvre
- les contrats des prestataires techniques
- les contrats des prestataires intellectuels : contrôleur technique, certificateur et SPS
- les marchés globaux
- le "verdissement" de la commande publique.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.